



Le Courier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 325 - 25 novembre 2016

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook : www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Pétition « Pour une enquête internationale sur les violences faites aux femmes - Femmes Solidaires
- 2 - La Fédération des Femmes du Québec en danger
- 3 - Jacqueline Sauvage - La décision scandaleuse ! - MMF
- 4 - Grâce Présidentielle réelle pour Jacqueline Sauvage ! - Les Effronté-e-s
- 5 - Féminicide : les meurtres invisibles - Insomnia
- 6 - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : La double peine pour les femmes migrantes - Planning Familial
- 7 - Violences faites aux femmes : le HCE dresse un bilan encourageant de la mise en œuvre du 4^{ème} plan interministériel
- 8 - Pétition : SOS Maternité Tenon - Le personnel de Maternité soutenu par la CGT et Sud Santé.
- 9 - A quelles "bonnes mœurs" nos vies sont-elles contraires ? - Centre LGBT Paris Ile-de-France
- 10 - Présentation de "Contes à Rebours" de Typhaine D avec Osez le féminisme ! - Paris - 26 novembre
- 11 - Séminaire Traveling Féministe : Ulrike Ottinger est invitée - 1^{er} décembre - Paris
- 12 - Conférence/Débat « L'Égalité femmes/hommes » - Cercle Condorcet -Ville Moissy-Cramayel
- 13 - 15 ans d'action pour le développement de la santé des femmes en France et à l'international - ADSF - 8 décembre - Paris
- 14 - Film/débat Much Loved : Prostitution, Tabous, Société... - Mouvement du Nid Paris - 15 décembre
- 15 - Film : De l'amour au Rwanda de Jacqueline Kalimunda - 13 décembre - Paris

MOBILISATIONS

25 novembre 2016 : Debout contre les violences faites aux Femmes

MANIFESTATION

18H30 - DE BASTILLE A RÉPUBLIQUE ET ON RESTE SUR LA PLACE !

INTERNATIONAL

- 1 - Pétition « Pour une enquête internationale sur les violences faites aux femmes - Femmes Solidaires

Les femmes djiboutiennes luttent depuis plus de 25 ans, contre les viols commis par l'armée djiboutienne dans le Nord et le Sud-Ouest du pays. Ces viols sont utilisés comme arme de guerre, portent atteinte à l'intégrité des femmes et à leur dignité humaine et traumatisent profondément

les populations, particulièrement dans les zones pauvres et rurales. En mars 2016, toujours dans l'impunité la plus totale, des militaires djiboutiens ont violé des femmes.

Le 12 mai 2016, après deux grèves de la faim, le Comité des Femmes Djiboutiennes contre le Viol et l'Impunité (COFEDVI) avec Femmes solidaires et soutenu par de nombreuses autres associations au niveau européen, obtiennent une résolution du parlement européen 2016/2694(RSP) qui dénonce avec fermeté ces viols et invite les Nations Unies à enquêter sur les violences faites aux femmes à Djibouti. Contre l'impunité dont profitent les agresseurs, soutenons les femmes djiboutiennes en lutte pour la justice, le respect de leur intégrité et leur dignité.

Signez cette pétition pour demander aux Nations Unies la mise en place rapide de cette enquête ! : <https://www.change.org/p/secr%C3%A9taire-g%C3%A9ral-des-nations-unies-pour-une-enqu%C3%A9e-internationale-sur-les-violences-faites-aux-femmes-%C3%A0-djibouti>.

2 - La Fédération des Femmes du Québec en danger

Entourée de dizaines de personnalités et d'organisations alliées, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a lancé aujourd'hui un urgent appel à l'aide. Alors qu'elle célèbre son 50e anniversaire, sa survie est menacée en raison d'un sous-financement. La FFQ risque la fermeture complète si elle n'est pas rapidement soutenue.

Des personnalités des milieux féministe, communautaire, syndical et universitaire ont participé à la conférence de presse pour témoigner de l'importance de la FFQ dans la société québécoise. En plus d'encourager la population à soutenir généreusement son travail, elles ont lancé une campagne d'appui, appelant la population à écrire aux deux paliers de gouvernements, en appui aux demandes de financement de la FFQ.

« La situation est urgente et découle des effets cumulés de décisions gouvernementales, à Québec comme à Ottawa, a annoncé d'entrée de jeu la présidente de la FFQ, Mélanie Sarazin. À la fin des années 2000, le gouvernement Harper a coupé les fonds destinés aux organismes de femmes et à ceux en défense des droits, tout en soumettant les projets à des conditions que la FFQ ne pouvait pas remplir sans détourner sa mission. Pour la FFQ, c'était la fin d'un financement d'environ 250 000 \$ par an venant du programme Promotion de la femme (PPF). Une perte de cette envergure ne se comble pas par les programmes actuellement disponibles, d'autant plus que, du côté de Québec, la FFQ ne reçoit que 75 000 \$ du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) pour son fonctionnement. »

Au début de l'automne, la FFQ a dû mettre à pied deux des quatre travailleuses, alors qu'il s'agissait déjà d'une équipe réduite: la FFQ comptait sept travailleuses permanentes en 2011.

« Que la participation de l'État ne compte que pour à peine 20% du budget d'un organisme comme la FFQ est tout bonnement insoutenable, poursuit Madame Sarazin. Des démarches ont été entreprises et nous attendons les résultats, mais pour mettre fin à la précarité de la FFQ il faut un financement stable et suffisant; les projets ponctuels ne sont pas des solutions à long terme. »

Pour Michèle Asselin, qui a présidé la FFQ de 2003 à 2009, « la FFQ a contribué aux transformations majeures qui ont marqué la vie des Québécoises et aussi des Québécois. L'égalité de droits, si chèrement acquise, est loin d'être une réalité de fait pour toutes les femmes. Après 50 ans, la FFQ a encore toute sa pertinence. Le gouvernement doit agir avant qu'il ne soit trop tard. » N'ayant pu se déplacer pour l'occasion, Mesdames Alexa Conradi et Françoise David, ayant également présidé la FFQ, ont transmis des messages de soutien abondant dans le même sens.

Pour la présidente de Femmes autochtones du Québec (FAQ), Viviane Michel, «la collaboration entre la FFQ et FAQ est une richesse qu'il faut préserver. Nos échanges se font dans un grand respect, dans un contexte de nation à nation, respect dont les gouvernements auraient avantage à s'inspirer. La FFQ doit avoir les moyens de poursuivre ses activités. »

Le soutien du mouvement des femmes s'est aussi concrétisé par les témoignages de Rushdia Mehreen, du Centre communautaire des femmes Sud-Asiatiques et de Carolle Mathieu, de l'R des centres de femmes du Québec. Des personnalités du monde universitaire et des communications ont aussi pris la parole pour appuyer la FFQ, soit Sandrine Ricci, coordonnatrice du Réseau québécois en études féministes (RéQEF, Aurélie Lanctôt, journaliste et Will Prosper, documentariste et journaliste.

Toutes les organisations syndicales nationales ont transmis leur appui à la FFQ, mandatant Manon Therrien, 2e vice-présidente du Syndicat de professionnelles et de professionnels du gouvernement du Québec, pour témoigner en leur nom. « Le mouvement syndical reconnaît à sa juste valeur la contribution de la FFQ à de nombreuses luttes sociales. C'est grâce à la FFQ qu'il y a eu la Marche mondiale des femmes et la marche Du pain et des roses en 1995. Sa contribution a été capitale dans l'obtention de nombreuses lois : équité salariale, perception automatique des pensions alimentaires, etc. Elle doit pouvoir continuer d'être un pôle majeur de concertation entre nos mouvements. »

L'apport de la FFQ a été souligné par plusieurs organisations mixtes, notamment par Martine Eloy, du conseil d'administration de la Ligue des droits et libertés. « Comme nous, la FFQ est convaincue que la lutte pour les droits des femmes passe par la défense collective des droits. Elle intervient aussi bien pour dénoncer les conditions des détenues de la prison Leclerc, défendre les droits des personnes à l'aide sociale, que pour dénoncer le racisme systémique. Il faut pouvoir compter encore longtemps sur la FFQ et je suis convaincue qu'elle recevra de nombreuses lettres d'appuis. ». Des témoignages similaires ont également été livrés par Nicole Jetté, militante au Front commun des personnes assistées sociales et par Sylvie Lévesque, porte-parole de la Coalition pour la conciliation famille-travail-études, directrice générale de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec.

En réclamant un financement adéquat, la FFQ s'inscrit dans la campagne Engagez-vous pour le communautaire. Cette campagne revendique notamment du gouvernement québécois l'ajout de 475 millions de dollars par an pour financer les 4 000 groupes d'action communautaire autonomes. La FFQ a d'ailleurs participé aux actions entre du 7 au 9 novembre dernier.

La conférence de presse marquait le lancement de plusieurs actions en lien avec le financement de la FFQ. « Dans les prochaines semaines, nous ferons appel au public de différentes façons, notamment sous le titre de #FFQ50deplus, par une campagne de lettres d'appui à nos demandes et par une prochaine campagne de socio-financement, » de conclure Chantal Locat, trésorière de la FFQ.

À propos de la Fédération des femmes du Québec : La Fédération des femmes du Québec est une organisation féministe autonome et non partisane. Elle travaille à la transformation et à l'élimination des rapports sociaux de sexe et des rapports de domination dans toutes les sphères de la vie, en vue de favoriser le développement de la pleine autonomie de toutes les femmes et la reconnaissance véritable de l'ensemble de leur contribution à la société. Elle compte 227 membres associatives et plus de 450 membres individuelles de partout au Québec.

TEXTES

3 - Jacqueline Sauvage - La décision scandaleuse ! - MMF

Aujourd'hui et de nouveau, la demande de libération de Jacqueline Sauvage a été refusée.

Une femme qui a été battue pendant 47 ans et dont les filles accusent leur père de les avoir violées ! Quelle est cette justice inhumaine ! Pourquoi cet acharnement contre elle ! N'a-t-elle pas assez souffert ! Et tout ça la veille du 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux Femmes !

Retrouvons-nous nombreuses et nombreux dans les manifestations du 25 novembre pour lui dire notre soutien et notre colère, et rendre hommage aux 100 femmes tuées par leurs compagnons ou ex-compagnons depuis le 1^{er} janvier.

Exigeons de François Hollande qu'il grâcie définitivement Jacqueline Sauvage !

Exigeons une politique et des lois efficaces contre les violences faites aux femmes !

4 - Grâce Présidentielle réelle pour Jacqueline Sauvage ! - Les Effronté-e-s

Les effronté-e-s sont scandalisées par le rejet de la demande de libération de Jacqueline Sauvage, condamnée à dix ans de réclusion criminelle pour avoir tué son mari après 47 ans de violences conjugales, ce 24 novembre, veille de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes.

Pourtant, la cour d'assises de Blois avait reconnu que son acte n'avait pas été prémedité. Pourtant, une pétition spectaculaire l'avait assuré du soutien de l'opinion publique dans un pays où 122 sont mortes en 2015 sous les coups de leurs compagnons ou ex-compagnons. Pourtant, la grâce présidentielle partielle lui avait été accordée, ainsi que les réquisitions favorables du parquet. Pourtant, le tribunal d'application des peines de Melun avait écarté tout risque de récidive.

Dans la petite commune de La-Selle-sur-le-Bied, tout le monde savait. Jacqueline Sauvage avait séjourné plusieurs fois aux urgences. Ses trois filles ont accusé leur père de les avoir violées. Mais malgré tous ces éléments, la justice n'a pas voulu qualifier le meurtre de légitime défense du fait que la réaction n'était concomitante et proportionnée aux coups reçus le jour même. Mais comment proportionner 47 années de maltraitances qui s'accumulent ?

Loin d'être favorables à toute forme de peine capitale, nous déplorons que cette femme en ait été réduite à commettre ce crime. Deux vies auraient pu être sauvées, celle de l'époux qui aurait purgé sa peine et de l'épouse qui aurait vécu libre, si la société s'était montrée plus fonctionnelle. Beaucoup de femmes se retrouvent, du fait de la négligence des commissariats, en situation de non assistance à personne en danger.

Nous comptons depuis le début de cette année au moins 100 femmes tuées par leurs compagnons ou ex-compagnons (cas médiatisés seulement). Il aura fallut paradoxalement qu'une victime tue son bourreau pour qu'on en parle enfin, car si Jacqueline Sauvage n'avait pas commis l'irréparable, elle aurait sans doute rejoint la longue file des anonymes assassinées. Elle n'aurait pas fait la Une des journaux, mais l'objet d'une brève dans la rubrique des faits divers.

Les effronté-e-s espèrent que ce drame provoquera une réelle prise de conscience dans un pays où 85% des femmes battues ne portent pas plainte. Le jury populaire le lui avait reproché, mais plusieurs raisons l'expliquent : La mère de Jacqueline Sauvage était elle-même battue par son mari, banalisant aux yeux de sa fille les scènes de violences conjugales. Jacqueline était aussi une femme précaire avec un statut de conjointe collaboratrice. Elle travaillait mais ne touchait pas de salaire. Les femmes sans autonomie économique souffrent encore plus cruellement de l'emprise et ne s'imaginent pas pouvoir partir, surtout dans un pays où les subventions accordées aux associations qui hébergent et accompagnent les victimes sont aussi faibles. Hélas, tous ces aspects du syndrome de la femme battue induisent des mécanismes de défense incompris par la Justice.

Les effronté-e-s réclament une vraie et entière grâce présidentielle de la part de François Hollande, Président de la République Nous lui rendrons hommage et la défendrons demain lors de notre rassemblement contre les violences faites aux femmes

«Pas une de moins : mettons fin à la violence contre les femmes» - Via Campesinas

Nous, comme femmes, portons d'énormes responsabilités dans ce monde, et nourrissons des nations entières par des pratiques agro écologiques, sans être reconnues comme sujets de droits économiques, sociaux, légaux et politiques et sans programmes publics qui garantissent notre

participation sociale et économique en situation d'égalité. Pour toutes ces raisons, nous faisons un appel global à nos organisations, alliés et amis pour qu'ensemble nous menions des actions et pour que nous nous mobilisions pour dénoncer les différents types de violence auxquelles sont confrontées les femmes. Ces violences sont aggravées par le modèle capitaliste et patriarcal, et avec l'avancée de l'agribusiness dans nos territoires.

En cette journée de lutte nous rejoignons les voix de millions de femmes qui se sont réunies en Amérique Latine le 19 Octobre pour crier « Pas une de moins, Nous nous voulons vivantes ». Nous voulons dénoncer la croissance alarmante du féminicide et de la violence machiste et misogyne contre les femmes. Le féminicide découle de l'inégalité structurelle entre les femmes et les hommes, ainsi que de la domination des hommes sur les femmes ; la violence de genre étant un mécanisme de reproduction de l'oppression et de la discrimination des femmes.

Il y a un besoin urgent que tant les femmes que les hommes s'organisent en un front commun pour lutter contre tous types de violence et d'oppression. À cette fin, ce 25 Novembre nous réaffirmons notre campagne internationale « Mettons fin à la violence contre les femmes », débutée en 2008, comme outil pour dénoncer et rendre visible cette violence systématique à laquelle sont confrontées les femmes dans le monde entier.

Maintenant plus que jamais, nous encourageons la lutte pour de nouvelles relations entre les femmes et les hommes, entre les êtres humains et la Terre Mère. Nos luttes partagées doivent être des mises en pratique, transformant la société et construisant un monde meilleur au travers de la formation, l'organisation et la mobilisation, prenant en compte les spécificités des situations que nous vivons comme femmes dans un monde de relations inégalitaires avec les hommes.

La Souveraineté alimentaire est notre projet politique à partir duquel nous construisons de nouvelles relations sociales basées sur l'égalité substantive. Nous devons éradiquer tous types de discrimination basée sur l'ethnicité, l'orientation sexuelle, le genre, l'âge, un handicap ou tout autre facteur. L'approche féministe de la souveraineté alimentaire contribue à transformer la réalité, sur la base de critères d'émancipation et de justice sociale. Elle nous permet de poser la perspective des femmes en tant que protagonistes de l'amélioration de leur situation. Elle permet aux femmes de contribuer à la transformation des relations de pouvoir aujourd'hui encore inéquitables.

Le système capitaliste qui a généré pauvreté et exclusion à travers l'histoire, affecte plus particulièrement les femmes, et notamment les plus pauvres qui vivent dans les zones rurales et les périphéries des villes. Il les affecte d'une manière très perverse et violente. La crise climatique et l'exploitation abusive des ressources naturelles nous amènent vers un désastre écologique et l'oppression des peuples. Nous croyons que chacun et chacune de nous s'engage dans une lutte conjointe pour sauver la planète et changer le système.

C'est maintenant une évidence que les états n'assument pas l'approche politique de la réduction et de l'éradication de la violence contre les femmes. Cette violence qui se manifeste en abus sexuels, harcèlement dans les organisations et dans les rues, viols et violence institutionnelle, psychologique et structurelle. Nous demandons aux états de faire en sorte que les cadres légaux pour la sécurité, la protection et la liberté des femmes soient respectés. Nous allons continuer à lutter pour occuper les espaces de décision dans toutes les structures nationales pour y obtenir la même légitimité que celle accordée aux hommes.

Nous demandons aussi que les églises, les médias et les états ne cherchent pas à contrôler nos corps par le fondamentalisme religieux et en essayant de limiter nos vies à la maison. Nous lançons un cri de résistance contre toute forme d'exploitation de nos corps et de nos territoires!

Nous nous engageons à lutter ensemble comme femmes et hommes pour la justice sociale et de genre jusqu'à ce que chaque femme puisse se déplacer librement et sans peur, à la maison, dans la communauté et dans le monde.

Pendant cette journée d'action nous voulons faire preuve de notre unité et de notre capacité à mobiliser autour de nous sur les territoires. Envoyez nous des messages, photos, vidéos et enregistrements audio à partager sur notre site web www.viacampesina.org
Mettons fin à la violence contre les femmes ! Pas une minute de silence pour nos mortes - une vie entière de lutte ! Globalisons la lutte - globalisons l'espoir !

5 - Féminicide : les meurtres invisibles - Insomnia

Aujourd'hui, la violence masculine est la première cause de mortalité pour les femmes de 16 à 44 ans dans le monde. Les actes de violence à l'égard des femmes sont de nature très diverse, pouvant aller du harcèlement verbal et d'autres formes de maltraitance psychologique, aux violences physiques ou sexuelles quotidiennes. Au terme de ce continuum de violence, se trouve la forme la plus extrême : le féminicide, c'est-à-dire le meurtre d'une femme parce qu'elle est femme.

En France, une femme est tuée par son conjoint ou ex tous les deux jours et demi en moyenne. Elles s'appellent Lea G, Fabienne S, Maryvonne G. Elles avaient 18 ans, 56 ans, 73 ans. Comme elles, 100 femmes ont été tuées cette année par un conjoint, un ex-conjoint ou un compagnon.

La nuit du 24 novembre, Insomnia a mené une action symbolique d'ampleur en mettant 100 affiches dans les espaces publicitaires des abribus le long des grands boulevards parisiens. Sur chaque affiche figure l'identité d'une femme tuée par un compagnon, un mari, un frère, un père... Leur rendre un nom, une identité, mettre le mot «fémicide» sur le meurtre dont elles ont été victimes : telle est notre ambition.

Avec cette action d'affichage massif, Insomnia porte deux revendications :

- Car, pour combattre le féminicide, il faut commencer par le nommer, nous militons pour la reconnaissance du féminicide en France et son inscription dans le Code pénal, comme c'est déjà le cas en Italie, Espagne et 7 pays d'Amérique Latine. Les féminicides ne sont ni des crimes comme les autres ni de simples affaires privées. Nous soutenons le projet de loi "Égalité et citoyenneté", actuellement en nouvelle lecture à l'Assemblée Nationale, qui crée une circonstance aggravante pour les meurtres commis en raison du sexe de la victime. Nous demandons que la loi, une fois entrée en vigueur, soit véritablement mise en application par les juridictions.

- Ces crimes ne sont ni des «faits divers» ni des «drames familiaux» et encore moins des «crimes passionnels». En ne nommant pas clairement meurtriers et victimes, les médias démontrent leur méconnaissance du système de domination masculine et encouragent sa banalisation. Un traitement médiatique approprié des féminicides est nécessaire.

Aujourd'hui, 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, nous nous élevons pour et avec toutes les femmes victimes de violences masculines. Mettons fin au féminicide.

6 - Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes : La double peine pour les femmes migrantes - Planning Familial

Depuis 2014, la proportion de femmes dans les flux de migrant.e.s essayant de rejoindre l'Europe n'a cessé d'augmenter. En 2015, les femmes représentaient environ un sixième des personnes traversant la Méditerranée sur des embarcations de fortunes et un tiers de celles arrivant en Europe par voie terrestre.

En ce 25 novembre, le Planning Familial alerte sur les dangers spécifiques qu'encourent ces femmes qui, confrontées à la guerre et aux violations des droits humains dans leur pays, continuent à subir des risques pendant tout leur parcours migratoire. Selon un [rapport](#) publié par le HCR, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et la Women's Refugee Commission, les femmes, notamment celles qui voyagent seules, sont exposées à un risque élevé de subir certaines formes de violence, y compris des violences sexuelles, de la part de passeurs, de groupes criminels ou

d'individus isolés. Des actes de violence sexuelle commis par des agents de sécurité dans des centres d'accueil pour réfugiés ou des centres de transit ont aussi été signalés par Amnesty y compris sur le sol européen. Par ailleurs, la précarité résidentielle, que la quasi-totalité des femmes migrantes vivent pendant les premiers mois de résidence dans le pays d'accueil, peut également être un terrain propice pour des relations sexuelles forcées, aussi qualifiées de viols. Le Planning Familial dénonce l'invisibilisation de ces violences et les non-dits qui les entourent. On ne connaît que trop bien ce climat d'omerta qui culpabilise les femmes et les conduit à gérer dans l'isolement les conséquences de ces violences, y compris en termes de santé sexuelle. Ainsi, l'accès à la contraception d'urgence et à l'IVG, les risques de contamination par le VIH et les IST, notamment en cas de viol, peut s'avérer extrêmement problématique pour des femmes qui vivent dans la rue ou dans des camps de fortune.

Organisation féministe d'éducation populaire, prônant une approche globale de la sexualité, le Planning Familial propose dans ses associations départementales un accueil inconditionnel, une écoute attentive et des réponses adaptées pour toutes les femmes. Il développe et défend l'éducation sexuelle globale comme véritable moyen de prévention. Car il n'y a pas de fatalité à ces violences, il y a des causes, et notamment le sexismme et le patriarcat qui construit les inégalités entre les femmes et les hommes et qu'il faut combattre dès le plus jeune âge.

En ce 25 novembre, journée de lutte internationale contre les violences faites aux femmes, le Planning Familial demande que soit reconnues les situations spécifiques vécues par les femmes migrantes. Pouvoir vivre une vie affective et sexuelle à l'abri des violences est un droit fondamental pour toutes les femmes. Indépendamment de leur statut administratif, leur origine ou leur situation matérielle.

7 - Violences faites aux femmes : le HCE dresse un bilan encourageant de la mise en œuvre du 4^{ème} plan interministériel

Grâce à la première évaluation de ce type, le Haut Conseil à l'Egalité est en mesure d'indiquer que le 4^{ème} plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes est globalement satisfaisant et a permis une mobilisation soutenue des pouvoirs publics et de l'ensemble de la société. Sur les 28 objectifs fixés pour 2014-2016, 12 ont été complètement atteints, 14 sont en cours de mise en œuvre, 2 n'ont pas été réalisés ou sont reportés.

Depuis 2014, le HCE note d'importantes avancées autour des 3 priorités fixées par le 4^{ème} plan :

- « Aucune violence déclarée ne doit rester sans réponse » : si le chemin à parcourir est encore long pour atteindre cet objectif, l'évaluation du HCE salue le développement des accueils de jour de proximité pour recevoir et orienter les femmes (42 sites dans 33 départements en 2012, 121 sites dans 100 départements en 2016) et la mise en place d'un plan de formation ambitieux des professionnel.les (créations de « kits de formation » et plus de 300 000 personnes formées depuis 2013, notamment par la MIPROF) pour mieux repérer les violences et accompagner les victimes.
- « Protéger les victimes » : en 2015, près de 3000 ordonnances de protection ont été délivrées (+ 43% par rapport à 2011) dans un délai moyen de 1,3 mois, afin de garantir une meilleure protection des victimes. Le téléphone d'alerte pour les femmes en très grand danger (TGD), généralisé par la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, est désormais disponible dans 120 des 157 tribunaux de grande instance (TGI) en métropole.
- « Mobiliser l'ensemble de la société » : certainement l'axe le plus abouti, avec notamment 3 campagnes nationales destinées au grand public (relatives au numéro 3919 et au harcèlement sexiste dans les transports) et une plateforme téléphonique anonyme et gratuite - 3919 - a été déployée pour répondre aux femmes victimes de tous types de violences sexistes, 7 jours sur 7 et sur des plages horaires élargies : en 2015, 65 803 appels contre 47 830 en 2013.

La France a par ailleurs rapidement ratifié, le 4 juillet 2014, la Convention dite « d'Istanbul » du

Conseil de l'Europe, texte international le plus progressiste en matière de lutte contre les violences masculines. Cela engage désormais la France et lui fixe des objectifs ambitieux, dont la mise en œuvre sera évaluée dès 2017.

Dans le 5^{ème} plan : passer à la vitesse supérieure pour répondre aux besoins : A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, le Gouvernement présentera le 5^{ème} plan 2017-2019. Du fait des besoins non satisfaits et prenant en compte les engagements internationaux de la France, le HCE appelle les pouvoirs publics à consolider l'existant et à passer à la vitesse supérieure.

Le HCE adresse 25 recommandations articulées autour de 6 axes, notamment :

- Traduire la priorité politique de lutte contre les violences masculines par des moyens financiers à la hauteur des besoins -> le HCE recommande la création d'un fonds interministériel « violences faites aux femmes » doté de 100 millions d'euros sur trois ans (*recommandation n°1*) ;
- Garantir l'accès des victimes à l'information et au droit, et une meilleure effectivité de la justice -> le HCE recommande le recensement, dans un document unique, de l'ensemble des mesures juridiques existantes en matière de violences faites aux femmes (*recommandation n°8*) ; l'organisation de testings auprès des commissariats et gendarmeries pour évaluer l'accueil réservé aux femmes victimes quand elles en franchissent la porte (*recommandation n°13*) et la généralisation de chambres de contentieux spécialisées dans les violences sexuelles, conjugales et intrafamiliales à tous les tribunaux de grande instance, comme cela est déjà le cas à Marseille ou Pontoise (*recommandation n°17*).
- S'adapter aux réalités diverses des femmes -> le HCE recommande que l'accueil des victimes prenne en compte le handicap (logements réservés dans des résidences sociales spécialisées pour les femmes victimes), l'âge (via des centres d'hébergement spécialisés dans chaque région et par une information sur les réseaux sociaux) et, lorsque c'est le cas, le parcours migratoire.

Enfin, conformément à son Avis pour une juste condamnation sociétale et judiciaire du viol et autres agressions sexuelles, le HCE encourage le Gouvernement à faire des violences sexuelles un axe transversal et prioritaire du 5^{ème} plan interministériel.

8 - Pétition : SOS Maternité Tenon - Le personnel de Maternité soutenu par la CGT et Sud Santé.

Après 2 ans de rénovation de ses locaux, et des conditions de travail difficiles, la maternité de l'hôpital Tenon augmente son activité. Le nombre d'accouchements passera de 1800 en 2016 à 2800 en 2017. La direction ne juge cependant pas nécessaire d'augmenter les effectifs. Le personnel se bat, pour pouvoir vous accueillir dans des conditions optimales.

Avec la fermeture de la Maternité de St Antoine il y a 5 ans, les futures mamans de l'Est parisien n'avaient pas d'autre choix que d'accoucher à Tenon ou à Trousseau si elles voulaient être accueillies à l'hôpital public. La maternité avait besoin de travaux depuis des années, les locaux étaient vétustes et obsolètes. Les femmes qui accouchent à Tenon méritent bien des chambres seules et des douches individuelles. Une partie des travaux de la Maternité est bientôt achevée et c'est une bonne chose pour les patientes qui viennent accoucher à Tenon. Il y aura : au 6^{ème} étage 12 lits de bébés en Néonatalogie ; 5^{ème} étage 21 lits de mamans et bébés ; au 4^{ème} étage 21 lits moitié grossesse à haut risque et moitié accouchée.

Depuis des années aussi, les effectifs de la Maternité sont vus au plus juste par la direction. Bien souvent du personnel de remplacement infirmière ou aide-soignant a été nécessaire pour que le service fonctionne. Mais alors que la maternité va pouvoir recevoir des mamans de façon plus digne, la direction de l'AP-HP par l'intermédiaire de la direction de Tenon voudrait modifier l'organisation du travail, pour la dégrader un peu plus.

Comment ? : La direction veut décloisonner le rôle de chaque catégorie de personnel, augmenter la polyvalence et rouvrir des lits sans rajout de personnel.

Pourquoi ? : La responsable de la maternité l'a répété à plusieurs reprises, « le budget est contraint », il faut augmenter les accouchements à 2800 en 2017, à 3500 par an par la suite, et réduire la durée d'hospitalisation à 2 jours, sans effectifs supplémentaires.

Ce que nous voulons :

- Deux infirmières pour 21 patientes au lieu de une proposée par la direction ;
- Deux auxiliaires de puériculture et une aide-soignante pour 21 patientes et 21 bébés au lieu de une proposé par la direction ;
- Deux sages-femmes en 10 heures de travail par étage, au lieu d'une sage-femme et demie en 12 heures par jour.

Ce que nous refusons : La fusion des fonctions aides-soignantes et auxiliaires de puériculture. Ces deux catégories devenant « auxiliaire de maternité » par une formation au rabais de 5 jours.

Nous nous battons pour un soin de qualité en toute sécurité. Nous refusons que les patientes de Tenon soient des laissées pour compte.

Pour nous soutenir, continuez de signer la pétition en ligne :

<https://www.change.org/p/direction-de-l-hopital-tenon-la-maternité-de-tenon-à-besoins-de-vous>

9 - A quelles "bonnes mœurs" nos vies sont-elles contraires ? - Centre LGBT Paris Ile-de-France

Ce sont des couples qui, vêtus, s'enlacent ou sont sur le point de s'embrasser, des couples comme on peut en croiser dans la rue. Seulement voilà: il s'agit de deux hommes, et les messages sur leurs photos laissent entendre qu'il peut s'agir d'une relation "pour la vie" aussi bien que d'une relation "pour un soir", et que la prévention du VIH peut s'adapter à ces différents contextes. Et tout d'un coup, les "bonnes mœurs et la moralité" sont attaquées, des "désordres de toutes natures" pourraient en découler, voire même des "troubles à l'ordre public".

C'est en ces mots que le maire d'Aulnay-sous-Bois a dénoncé la dernière campagne de Santé publique France pour le site SexoSafe.fr dans un arrêté visant à interdire la campagne sur sa commune, l'une des 130 où elle vient d'être lancée. A Angers, et dans une poignée de communes, d'autres maires ont également tenté de faire recouvrir ou supprimer ces affiches qui, semble-t-il, leur posent problème. Pendant ce temps, des campagnes commerciales pour des cuisines, des parfums, des voitures, peuvent sexualiser à outrance des corps de femmes ou même représenter des ébats à peine voilés sans que les "bonnes mœurs" des mêmes édiles ne soient choquées.

On estimait à 150 000 personnes la population vivant avec le VIH en France, dont 30 000 ignorant leur séropositivité. Depuis plusieurs années, près de la moitié des nouvelles contaminations ont lieu chez les hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes, et c'est la seule population pour laquelle les nouveaux cas sont en augmentation constante. Cette population a besoin d'information sur les différents outils de prévention, et seule une campagne ciblée peut efficacement faire évoluer les comportements. Or cette population, elle est à Aulnay-sous-Bois, elle est à Angers, elle est dans toutes les villes de France et du monde, dans toutes les classes sociales, elle est de toute origine et de toute option spirituelle. S'opposer à une campagne de prévention comme notre pays en connaît depuis 1987 sous prétexte que parler de sexualité à mots couverts mais sans jugement serait "choquant" est irresponsable. S'y opposer parce que la sexualité qui y est suggérée est entre hommes relève - en plus - de la discrimination homophobe.

Si la simple représentation de nos gestes d'affection, la simple suggestion qu'il puisse y avoir une sexualité entre hommes ou entre femmes est jugée incendiaire par des élus dans l'exercice de leurs fonctions, alors ce sont nos couples et nos vies qu'ils estiment avoir le droit de censurer sans raison. Si "les bonnes mœurs" nous interdisent d'être visibles comme couples, comme n'importe quel

couple, dans l'espace public qui est aussi le nôtre, alors ces "bonnes mœurs" ne sont ni bonnes, ni morales : elles ne sont qu'une chape de plomb hypocrite et malsaine. La décence ne peut pas être à géométrie variable selon la composition du couple dont on parle.

Le Centre LGBT Paris Ile-de-France accueille positivement la campagne SexoSafe.fr, ce d'autant que les atermoiements des pouvoirs publics s'agissant de cette campagne avaient créé une attente forte chez les acteurs de la prévention. Il est consterné par les réactions des élus qui, à quelques jours du 1er décembre, journée de lutte contre le VIH-sida, se permettent de censurer une campagne qui ne comporte ni nudité ni vulgarité. Et il déplore, en 2016, que des responsables politiques trouvent expédient de diaboliser la visibilité des couples homosexuels dans l'espace public par le biais de cette campagne.

Mobilisé comme tous les ans autour du 1er décembre, le Centre LGBT Paris Ile-de-France invite tous et toutes à la vigilance face à l'épidémie qui continue, mais aussi face aux discours de mépris et de haine qui eux aussi se portent bien.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

10 - Présentation de "Contes à Rebours" de Typhaine D avec Osez le féminisme ! - Paris - 26 novembre

- 15h30, Spectacle "Contes à Rebours" de et par Typhaine D (description ci-dessous).
- 16h30, table ronde autour des violences patriarcales et du continuum des violences masculines. Présentation de la campagne lancée par Osez le féminisme ! Débats et échanges avec la salle.
- 17h30, Typhaine D dédicacera le livre issu de sa pièce de théâtre "Conte à Rebours", paru en octobre dernier. Osez le féminisme ! tiendra également un stand.

26 novembre à 15h30, Université Paris 3, 13 rue de Santeuil, Paris 5^{ème}, Métro Censier Daubenton.

Attention Inscription en ligne gratuite et nécessaire ici : <http://ow.ly/gbFa306m7mt>

Pour en savoir plus : [l'évènement Facebook](#)

11 - Séminaire Traveling Féministe : Ulrike Ottinger est invitée - 1^{er} décembre - Paris

Ulrike Ottinger est cinéaste, peintre, photographe, metteuse en scène, figure de la scène underground berlinoise et du nouveau cinéma allemand. Née en 1942, Ulrike Ottinger débute comme peintre à Paris avant de retourner l'Allemagne, où elle tourne son premier film en 1972. Son œuvre, singulière et anticipatrice, donne à voir un univers queer dans lequel la fiction et le documentaire s'entremêlent dans un défi constant aux normes sexuelles et genrées. Son travail ne se limite pas à la réalisation : photographe, scénariste, productrice, opératrice, décoratrice, costumière, Ottinger prépare ses tournages en composant des *storyboards* qui sont des livres d'artiste. Les œuvres de Ulrike Ottinger ont été montrées notamment à la 3^e biennale de Berlin (2004), à la Documenta11 à Kassel (2002) et à la Biennale de Venise (1980). Des expositions personnelles et rétrospectives de ses films ont notamment eu lieu au Centre Pompidou à Paris (2010), au Musée Reina Sofia, Madrid (2004), et au MoMA de New-York (2000).

Lors de ce séminaire, Ulrike Ottinger reviendra sur sa collaboration avec Delphine Seyrig dans les années 1980, sur son travail avec les actrices, ses choix de décors, costumes, masques et scénarios, ainsi que sur la question de l'archive qui sont au cœur de son travail. Ulrike Ottinger a tourné plusieurs films avec Delphine Seyrig : *Freak Orlando* (1981), *Dorian Grey im Spiegel der Boulevardpresse* (1984), *Johanna d'Arc of Mongolia* (1990) et le court-métrage *Superbia* (1986).

Jeudi 1er décembre 2016 à 18h, Forum des images - Salle 50 - Les Halles - Paris ; Inscription obligatoire : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeUTtGBFtd0SE3S98kNtOsV5A4I7IsfyYK55fZLvExF6GxKdQ/viewform>

12 - Conférence/Débat « L'Égalité femmes/hommes » - Cercle Condorcet -Ville Moissy-Cramayel

Les droits avancent... mais l'accès aux droits recule ! Quelles perspectives pour l'égalité femmes-hommes ? par Bouchera Azzouz, présidente-fondatrice des Ateliers du Féministe populaire, auteure et réalisatrice.

Le Cercle Condorcet, affilié à la Ligue de l'Enseignement a pour vocation d'organiser, plusieurs fois dans l'année et dans des lieux différents, des débats, des rencontres sur des sujets qui animent notre société contemporaine.

7 décembre, 20h30, Place du souvenir, jardins de la mairie La Roseraie, Moissy Cramayel. Entrée gratuite. Parking.

13 - 15 ans d'action pour le développement de la santé des femmes en France et à l'international - ADSF - 8 décembre - Paris

Pour célébrer ses 15 ans, l'ADSF, en partenariat avec L'OpenBach, a le plaisir de vous inviter le 8 décembre 2016 dans le cadre de l'exposition-vente réalisée par L'OpenBach. L'ADSF vous témoignera de ses 15 années d'activités et ses futurs projets pour l'amélioration de la Santé et l'accès aux soins des Femmes les plus démunies en France et à l'International.

L'OpenBach et le collectif d'artistes et créateurs mobilisés vous présenteront l'exposition-vente réalisée en faveur de l'ADSF, dont une partie des ventes sera reversée à l'ADSF, et qui se tiendra jusqu'au 11 décembre, de 11h à 20h tous les jours. Suivi, d'un Happening à 21h et d'un moment de partage et d'échanges autour d'un verre de l'amitié. L'OpenBach, Laboratoire d'interactions créatives, rassemble créateurs et artistes à l'occasion d'une exposition-vente collective.

Artistes participants : Mathilde Bourgon, Studio Chuma, Vianney de Sèze, Julie Dumont, Matthieu Fappani, Sophie Grappin, Magali Joannon, Monica Lomont, Elena Lorente, Lyyst, Hélène Mougin, Pascal Mouisset, Stephane Parain, Louise Parnel, Florence Pinel, Emilie Prins, Thomas Saint Oma, Laetitia Severac, Succulente Design végétal, Margaux Taleux, Monica Trevisanut, Clémentine Vauchelet, Joanna Wong.

Le 8 décembre, 19h à 22h, L'OpenBach, 6-8 rue Jean Sébastien Bach, 75013 Paris. Le nombre de places étant limité, merci de confirmer votre participation à contact@adsfasso.org adsfasso.org

14 - Film/débat Much Loved : Prostitution, Tabous, Société... - Mouvement du Nid Paris - 15 décembre

Jeudi 15 décembre, 19h, AGECA 177 rue de Charonne 75011 Paris

CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ...

15 - Film : De l'amour au Rwanda de Jacqueline Kalimunda - 13 decembre - Paris

Floris est le dernier magasin de fleurs à Kigali. Depuis 15 ans, les habitants de toute la ville y viennent pour organiser un mariage et d'autres, quelquefois les mêmes, pour fleurir un enterrement ou un mémorial. De la Saint Valentin à la saison des mariages en passant par la période de deuil au mois d'avril, Donatille, la propriétaire, accueille ses clients avec entrain et générosité, aidée en cela par une équipe de jeunes employés, qui appartiennent tous à une nouvelle génération qui n'a pas connu le génocide. Alors que la question de la survie du magasin se pose, Floris est une histoire d'amour et de survie dans un pays qui oscille entre le poids d'un passé traumatisant et l'appel à la vie.

Dans l'effervescence de la reconstruction, parce qu'ils ont besoin d'aller de l'avant et de se sentir vivants, les Rwandais cherchent l'amour. Pour cela, la nouvelle génération utilise les réseaux sociaux et les sites de rencontres. Mais cette nouvelle génération doit aussi vivre avec les conséquences du

génocide, un événement tragique qui façonne l'intime et le quotidien, même si nombreux sont ceux qui ne l'ont pas vécu. En empruntant aux codes du site de rencontre, De l'amour au Rwanda est une web série romantique qui parle de célibataires, de couples et de familles en quête d'amour au Rwanda aujourd'hui.

Jacqueline Kalimunda est une auteure-réalisatrice et productrice de films franco-rwandais, née à Kigali. Issue des universités Dauphine à Paris et Westminster à Londres, Berlinale Talent et lauréate de la bourse Africa First du studio américain Focus Features, elle a produit et réalisé lors de ces 12 dernières années de nombreux films avec des partenaires tels que Canal Plus, Focus Features, South African Broadcasting network (SABC) ou TV5 Monde...

Son travail est ouvert sur la fiction (Histoire de Tresses, 2002, Lala & les gaous 2009, Burning Down, 2012) et le documentaire (Homeland, 2006, Imagine Africa 2007...).

La séance sera suivie d'un débat avec la réalisatrice.

Mardi 13 décembre - 21h - Forum des images - Les Halles - Paris

